

**Syndicat Mixte d'Aménagement
de la Vallée de l'Aisne Supérieure**

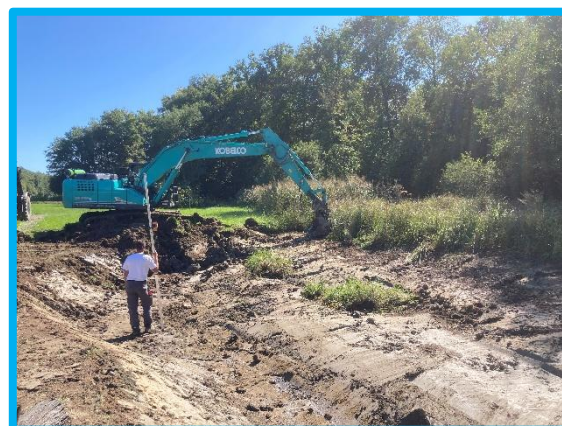
50 Avenue de Pertison
51800 Sainte Ménéhould

Tél : 03.26.60.68.94

Mobile : 06.32.41.72.59

Courriel : smavas5155@gmail.com

Site internet : www.smavas.fr



Rapport d'avancement sur les travaux de remise en fond de vallée du ruisseau de Beauchamp 2025

A. Travaux de remise en fond de vallée du ruisseau de Beauchamp sur un linéaire de 1500 m au droit de la ferme de Beauchamp sur la commune de Clermont-en-Argonne

Juste en amont de la ferme de Beauchamp sur la commune de Clermont-en-Argonne, le ruisseau de Beauchamp sort du massif forestier d'Argonne pour s'écouler au sein d'une prairie, avant de longer la ferme. Passé la ferme de Beauchamp, le ruisseau quitte son fond de thalweg et se retrouve perché sur le versant Est de la vallée sur un linéaire d'environ 1300 m avant de rejoindre à nouveau son thalweg. Le cours d'eau avait été déplacé sur ces 1300 m il y a plus de 300 ans par les chanoines de l'ancien prieuré de Beauchamp pour créer une succession d'étangs de pisciculture en fond de vallée; le ruisseau avait donc été déplacé en contournement des étangs. Ces étangs n'existent plus aujourd'hui, tout le fond de vallée est en prairie de fauche ou pâturé. Sur ces 1300 m, du fait de son déplacement passé, le cours d'eau se retrouve fort encaissé avec des berges abruptes (hauteur 3 à 6 m) et ne peut sortir de son lit en hautes eaux ou en cas de forts cumuls pluviométriques. Le ruisseau concentre ainsi toute son énergie pour éroder les berges et s'inciser. Or, sur ces 1300 m, un chemin privé borde le ruisseau sur sa rive gauche et les multiples érosions qu'occasionne le ruisseau de Beauchamp, menacent directement la viabilité du chemin qui dessert la ferme de Beauchamp. Le propriétaire du chemin avait donc sollicité il y a plusieurs années le SMAVAS pour bénéficier de conseils techniques pour régler ces érosions du chemin.

Après plusieurs années et échanges entre SMAVAS, propriétaires et exploitant, a ainsi émerger le projet de remise en fond de vallée de l'ensemble du tronçon perché du ruisseau de Beauchamp (1500 ml), afin certes de régler les problématiques d'érosion et de déstabilisation du chemin d'accès à la ferme, mais surtout au regard des compétences du SMAVAS, pour restaurer l'ensemble des fonctionnalités écologiques et hydrologiques de ce cours d'eau à forts intérêts écologiques.

En effet, ce projet de remise en fond de vallée du ruisseau de Beauchamp revêt de nombreux intérêts écologiques et hydrologiques :

- Restauration hydromorphologique de 1500 ml de cours d'eau par l'aménagement en fond de vallée d'un cours d'eau sinueux aux faciès d'écoulement variés (diversification des vitesses, profondeurs et du substrat alluvionnaire) offrant des habitats variés à la faune aquatique et une ripisylve reconnectée au cours d'eau.
- Restauration des habitats et mise en défens du lit mineur du ruisseau de Beauchamp sur l'ensemble de son linéaire actuellement impacté par le libre accès du bétail au cours d'eau au sein des parcelles des propriétaires et de l'exploitant concernés par le présent projet. Effectivement, outre la mise en défens du linéaire qui sera remis en fond de vallée, des travaux de mise en défens des berges et de plantation de ripisylves pourront être réalisés sur les linéaires amont et aval au projet au sein des parcelles des propriétaires et de l'exploitant concernés par le projet et qui sont actuellement dégradés par le libre accès du bétail, soit environ 1600 ml de berges actuellement dégradés.
- Reconnexion du cours d'eau à son lit majeur ayant des intérêts écologiques mais également hydrologiques avec notamment des débords possibles en période de hautes eaux pouvant réduire le risque inondation sur des villages situés à l'aval du bassin versant et vulnérables (Les Islettes, Vienne-le-Château). La remise en fond de vallée du ruisseau et sa reconnexion à son lit majeur contribuera également à un meilleur soutien des étiages, sur un cours d'eau marqué par des étiages sévères.

- Rétablissement de la continuité écologique du ruisseau de Beauchamp au droit du pont d'accès à la ferme qui est actuellement difficilement franchissable en raison de la chute d'eau aval à l'ouvrage et du faible tirant d'eau et des vitesses d'écoulement au sein de l'ouvrage. Rappelons, que le ruisseau de Beauchamp est un cours d'eau classé en Liste 2 au titre L.214-17 du Code de l'environnement et que le rétablissement de la continuité écologique est une obligation réglementaire sur cet ouvrage. Ce projet de remise en fond de vallée, par le contournement de cet ouvrage, permettra donc de régler cette problématique de continuité écologique.

Ainsi, le SMAVAS a lancé un marché de prestation en 2023 pour une mission de maîtrise d'œuvre du projet, de son étude à sa réalisation ; et plus particulièrement :

- ⇒ Une phase « conception » : relevés topographiques, analyse fonctionnement hydromorphologique du cours d'eau, étude d'avant-projet, assistance à la passation de contrats de prestations pour études d'inventaires faune/flore/habitats, étude de projet, constitution des dossiers réglementaire.
- ⇒ Une phase « travaux », de la passation des contrats de travaux à la réception des travaux.

L'étude a été menée en 2023. L'année 2024 a été essentiellement consacrée à la réalisation et au suivi de la prestation d'inventaires 4 saisons faune-flore-habitat du bureau d'études « Stream & River » recruté.

La phase conception du projet s'étant achevée en décembre 2024, dès début 2025, la procédure réglementaire a été lancée. **L'arrêté préfectoral autorisant les travaux et déclarant d'intérêt général les travaux a été obtenu le 22 août 2025.**

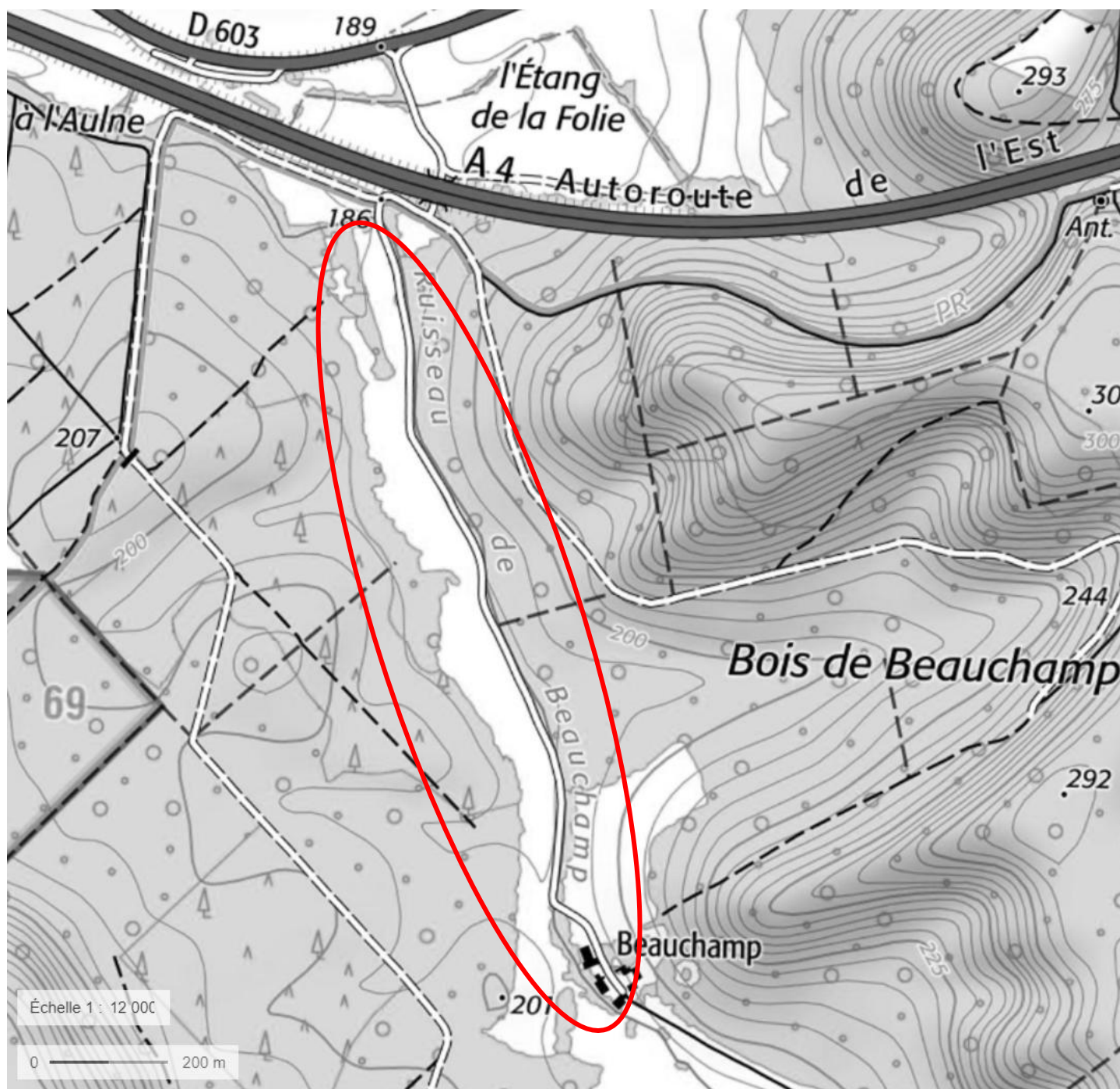
Le marché de travaux a été lancé en avril 2025. **L'entreprise Les Chantiers du Barrois a été recrutée pour réaliser ce chantier, pour un montant de 430000 € TTC (hors divers et imprévus).**

A noter également que **des travaux de dévoiement de réseaux ont dû être réalisés préalablement aux travaux :**

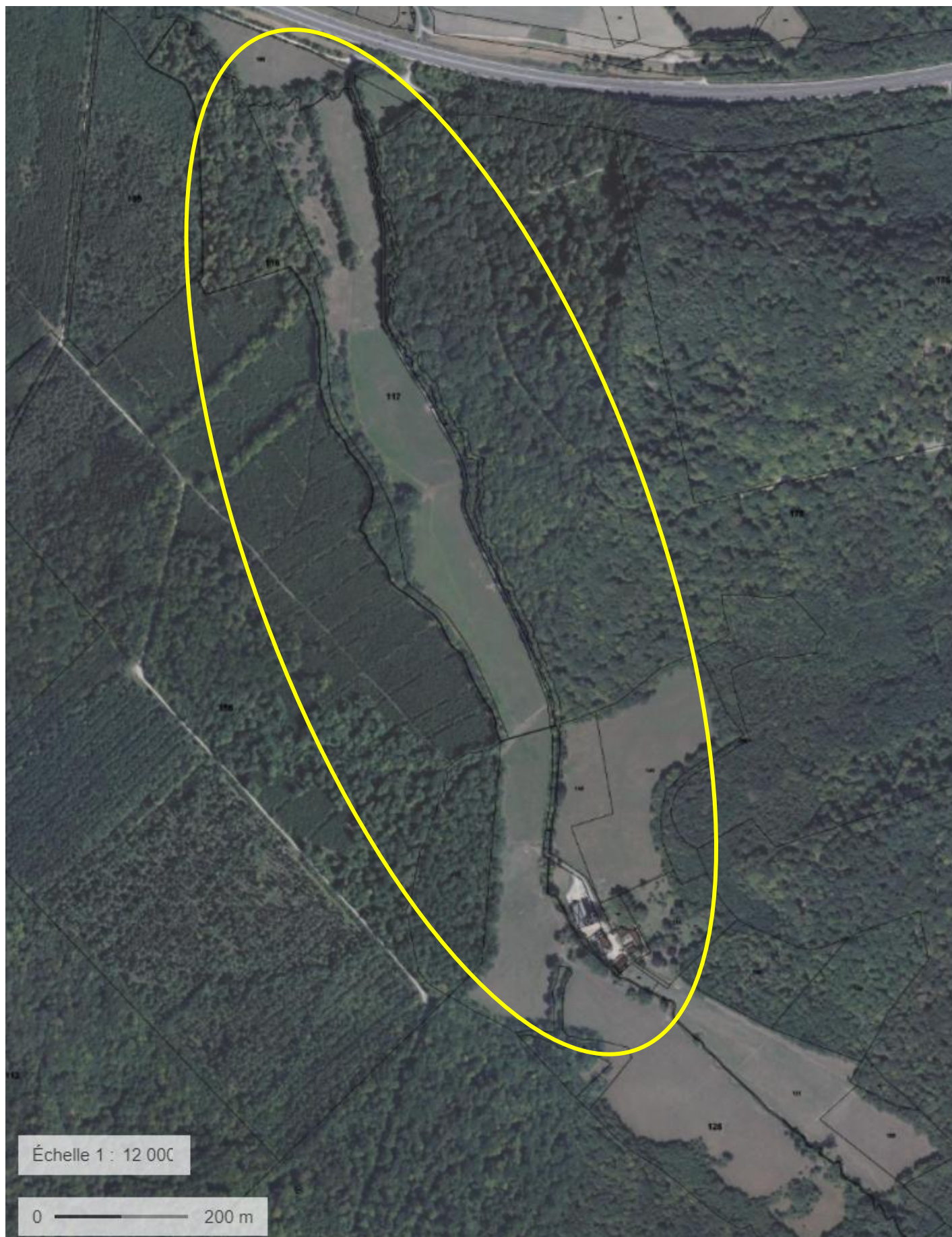
- Déplacement d'une ligne électrique alimentant la ferme de Beauchamp et passant au droit du futur lit remis en fond de vallée. Travaux ENEDIS réalisés en juillet et août 2025.
- Dévoiement du réseau de télécommunication Orange trop faiblement enterré au droit du franchissement du futur lit du Beauchamp. Travaux réalisés par Orange en Juillet 2025.

Les travaux de remise en fond de vallée du ruisseau de Beauchamp ont débuté le 9 septembre 2025. Tous les travaux de terrassement du nouveau lit, de recharge granulométrique, de mise en œuvre des passages à gué (sauf un en amont de la ferme sur n secteur non concerné par la remise en fond de vallée mais par une mise en défens des berges), de comblement partiel de l'ancien lit ont pu être réalisés entre septembre et décembre 2025.

Demeurent à réaliser tous les travaux de plantation de ripisylves, de pose des clôtures le long du ruisseau (4600 ml), un dernier passage à gué et la remise en état des sites. Hormis les plantations qui seront réalisées à l'hiver 2025-2026, tous le restant des travaux seront réalisés au printemps 2026, lorsque les conditions d'accès aux parcelles seront meilleures.



Localisation du projet de remise en fond de vallée du ruisseau de Beauchamp au droit du chemin d'accès à la Ferme de Beauchamp



Échelle 1 : 12 000

0 ————— 200 m

Vue aérienne de la localisation du projet de remise en fond de vallée du ruisseau de Beauchamp

Illustrations photographiques et description de l'état « avant travaux » du ruisseau de Beauchamp et du fond de vallée entre la Ferme de Beauchamp et l'A4



A gauche de la photo, la prairie et le fond de vallée. A droite de la photo, le chemin d'accès à la ferme longé par le ruisseau de Beauchamp déplacé sur le versant Est et encaissé.



Le lit du ruisseau de Beauchamp déplacé le long du chemin sur le versant Est, est fortement encaissé (berges de plus de 5 m de hauteur par endroits). Aux deux extrémités du chemin, l'encaissement du ruisseau est moins marqué mais on relève tout de même des encoches d'érosion.



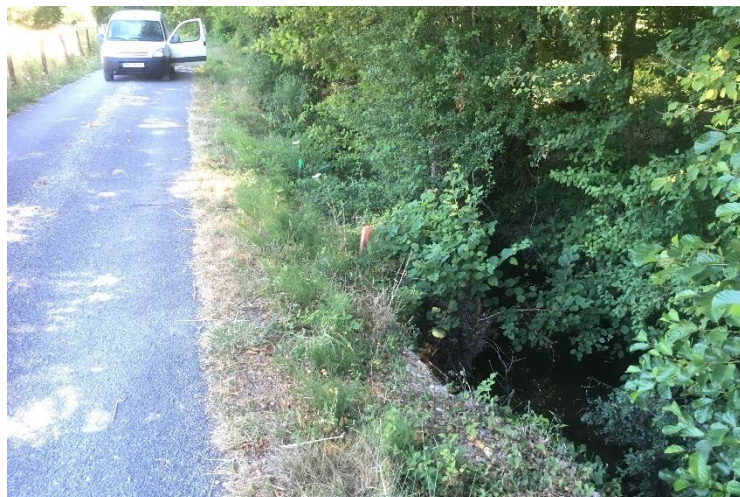
Vue sur le lit actuel encaissé du ruisseau de Beauchamp longeant le chemin. Au premier plan, une protection de berge en pieux jointifs. Quelques pieux ont légèrement glissé.



Le fort encaissement du lit déplacé, sa proximité avec le chemin, le caractère argileux du sol et sous-sol, la pente relativement marquée du cours d'eau et les fortes amplitudes de débits, concourent à une forte dynamique du ruisseau et à la déstabilisation du chemin.



Autre point de vue sur le lit actuel fortement encaissé du Beauchamp, sa proximité avec le chemin et les multiples encoches d'érosion menaçant le chemin.



Encoche d'érosion créée par le ruisseau de Beauchamp menaçant la stabilité du chemin.



Encoche d'érosion située à moins d'1m de la chaussée.



Boutures de saules plantées en berge pour consolider la berge au droit de cette encoche d'érosion.



Partie de la chaussée qui a été érodée par le Beauchamp, puis restaurée en 2018 avec une protection de berge en enrochements, puis à nouveau déstabilisée suite au glissement des enrochements.



La ripisylve dense implantée sur la rive gauche protège via son enracinement le chemin de l'érosion du ruisseau dans ce méandre. Toutefois, on observe que certains arbres se retrouvent avec le racinaire à nu. L'abrupt des berges et la mise à nu du racinaire pourra entraîner à court ou moyen terme un glissement ou un déracinement de certains arbres, avec pour conséquence une déstabilisation possible de la chaussée du chemin.



Protection de berge rustique en pieux jointifs réalisée pour consolider l'accotement du chemin sapé par le cours d'eau (secteur aval où l'encaissement du cours d'eau est moindre).



En raison du caractère argileux des berges, du fort encaissement du cours d'eau et du poids des enrochements, la protection de berge en enrochements a glissé et une partie de la chaussée emmenée.



Vue depuis la berge droite de la protection de berge en enrochements qui a glissé dans le cours d'eau.



Le glissement des enrochements a resserré considérablement le lit mineur en créant un goulet d'étranglement : passage très étroit du ruisseau inférieur à 50 cm en étiage. En hautes eaux, ces enrochements génèrent de grosses turbulences, menaçant davantage les accotements du chemin.



Vue depuis l'amont du lit sur ce resserrement du lit mineur et goulet d'étranglement créé par le glissement des enrochements.



Vue sur deux protections de berge. En arrière-plan à droite, la protection de berge en enrochements qui a glissé dans le cours d'eau. En arrière-plan à gauche, une protection de berges en pieux jointifs. On observe également au milieu de la photo la présence de 2 pieux issus d'une protection de berge qui ont dû être arrachés par le ruisseau et qui se retrouvent dans le lit du cours d'eau au milieu d'un embâcle.



En arrière-plan, on perçoit un arbre qui a glissé au milieu du lit depuis la berge sapée et abrupte de rive gauche. Il forme un îlot que le ruisseau essaye de contourner par la rive droite et la rive gauche, accentuant le risque d'érosion de la berge portant la chaussée.



A droite de la photo, le chemin d'accès à la ferme bordé sur son accotement Est par le ruisseau de Beauchamp perché. A gauche de la photo, le fond de vallée drainé par un fossé implanté au droit du lit naturel du ruisseau de Beauchamp. Sur cette partie aval de la prairie, une ripisylve borde l'ancien lit ou fossé de drainage actuel. Cet ripisylve dépérissante devra être en majeure partie coupée pour recréer le futur lit sinueux du ruisseau de Beauchamp et réaliser les divers aménagements. De même, pour pouvoir remblayer le lit actuel perché après remise en fond de vallée du ruisseau, il sera nécessaire de réaliser de grandes trouées au sein de la ripisylve actuelle de rive gauche pour permettre aux engins de déverser les matériaux terreux, les façonner et les compacter pour stabiliser tout l'accotement est du chemin.



Fossé drainant le fond de thalweg. Il est implanté au droit du lit d'origine du ruisseau de Beauchamp.



Fossé drainant le fond de thalweg.



Vestige de l'ancien lit du ruisseau de Beauchamp en fond de thalweg au sein du bois bordant la prairie au pied du versant Ouest de la vallée.



Fossé de drainage de la prairie traversant une ancienne digue d'étang (digue de l'ancien étang amont).



Levée de terre transversale au fond de vallée correspondant à une ancienne digue d'étang (digue de l'ancien étang aval). Un fossé implanté au droit de l'ancien lit naturel du Beauchamp vient drainer la prairie et traverser l'ancienne digue.



Le fond de thalweg est par endroit très humide, une végétation héliophyte s'y implante (carex, baldingère, roseaux, glycérie, ...).



Vestige de l'ancien lit du ruisseau de Beauchamp s'écoulant en fond de thalweg. Ici, il s'agit de la partie extrême aval de l'ancien lit avant sa confluence avec son lit actuel. Cet ancien lit en partie comblé prend l'allure d'un fossé sur toute la traversée de la prairie, afin d'assurer son drainage en périodes pluvieuses.



Après franchissement du pont d'accès à la ferme de Beauchamp (pont amont), le ruisseau longe sur 1300 m le chemin privé en rive gauche. En rive droite, il est bordé par la forêt, sauf sur ses 200 premiers mètres où il longe une pâture. Le bétail qui a libre accès au cours d'eau vient s'y abreuver. Après travaux de remise en fond de vallée du ruisseau, ce tronçon de 1300 m sera partiellement remblayé avec les matériaux issus de l'aménagement du nouveau lit en fond de thalweg. Au droit de cette traversée de pâture, un abreuvoir devra être aménagée pour le bétail et une clôture installée en bordure du chemin.



Pont amont d'accès à la ferme de Beauchamp. L'incision du lit du Beauchamp en aval génère une rupture de la continuité écologique au droit du pont : dénivelé amont-aval du pont= 1,20 m ! Cette chute d'eau infranchissable vient également menacer la stabilité du pont ; pont qui en outre est relativement ancien et sollicité par le passage des engins agricoles actuels. Le projet de remise en fond de vallée du ruisseau permettra de rétablir la continuité écologique au droit du pont (obligation réglementaire au titre de l'article L.214-17 du code de l'environnement sur ce cours d'eau classé en Liste 2), mais également d'assurer la stabilité de ce pont vétuste pour les engins agricoles l'empruntant puisque le ruisseau ne circulera plus sous le pont et qu'il sera remblayé.



Ce petit affluent intermittent situé sur le versant Est et confluant avec le lit actuel perché du ruisseau de Beauchamp, draine en période hivernale et en cas de fortes précipitations une partie du versant au droit du chemin. Il conviendra de maintenir son écoulement jusqu'au ruisseau de Beauchamp, après la remise en fond de vallée du Beauchamp et comblement partiel du lit actuel. Il est dans tous les cas prévu de maintenir un fossé d'écoulement sur l'ensemble du lit actuel perché le long du chemin après son remblaiement partiel pour assurer le drainage du versant Est en période de forte pluviométrie.



Lit du ruisseau de Beauchamp en période d'étiage sévère juste après son franchissement du pont aval du chemin privé. Faible encaissement du lit mineur mais surélargissement du lit (> 6 m) lié au piétinement du bétail. Tout ce tronçon d'une cinquantaine de mètres sera remblayé et réensemencé suite à la remise en fond de vallée du ruisseau de Beauchamp et l'abandon de ce tronçon. Un petit fossé de faible largeur pourra toutefois être maintenu pour permettre le drainage des eaux de ruissellement provenant du versant Est en cas de forte pluviométrie et qui pourraient potentiellement venir confluer avec le futur lit à cet endroit après franchissement du pont.



Le ruisseau de Beauchamp en amont de la ferme de Beauchamp. Non déplacé, ni rectifié, le ruisseau sinueux s'écoule dans son fond de thalweg. Le libre accès du bétail au cours d'eau tend tout de même à fragiliser ses berges et sa dégradation. Des aménagements pour le protéger et assurer le franchissement et l'abreuvement du bétail pourraient également être envisagés sur ce tronçon amont.



Ruisseau de Beauchamp refranchissant le chemin privé pour rejoindre en aval son lit naturel (pont aval). A cet endroit, le cours d'eau rejoignant son fond de thalweg devient de moins en moins encaissé.



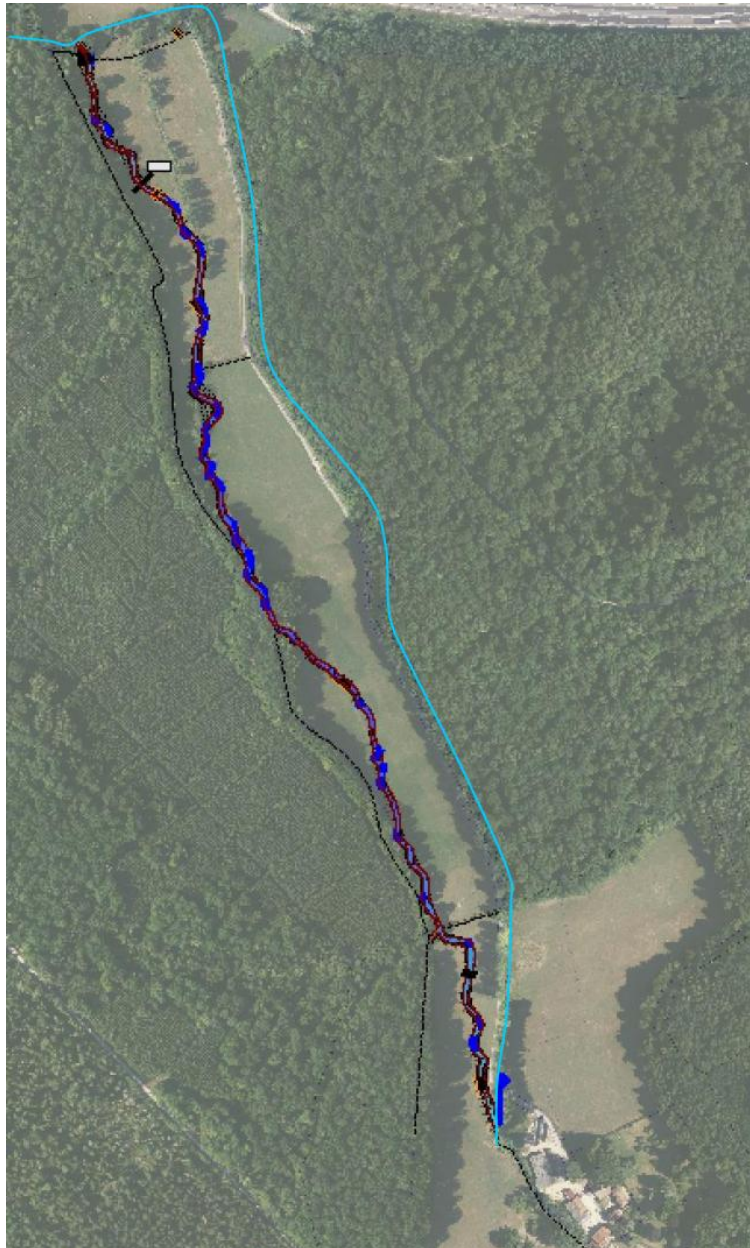
Fossé aux écoulements intermittents transversal au fond de vallée. Il draine une source temporaire provenant du versant ouest pour confluer avec le lit actuel en pied de versant Est, après avoir traversé la prairie et franchi le chemin via une buse. Avec la remise en fond de vallée du ruisseau de Beauchamp, toute la partie du fossé située sur la rive droite du futur lit pourra être remblayée et réensemencée, puisque les eaux provenant du versant ouest conflueront dans le futur lit situé en fond de thalweg.

Vues drones du fond de vallée au droit du projet avant travaux

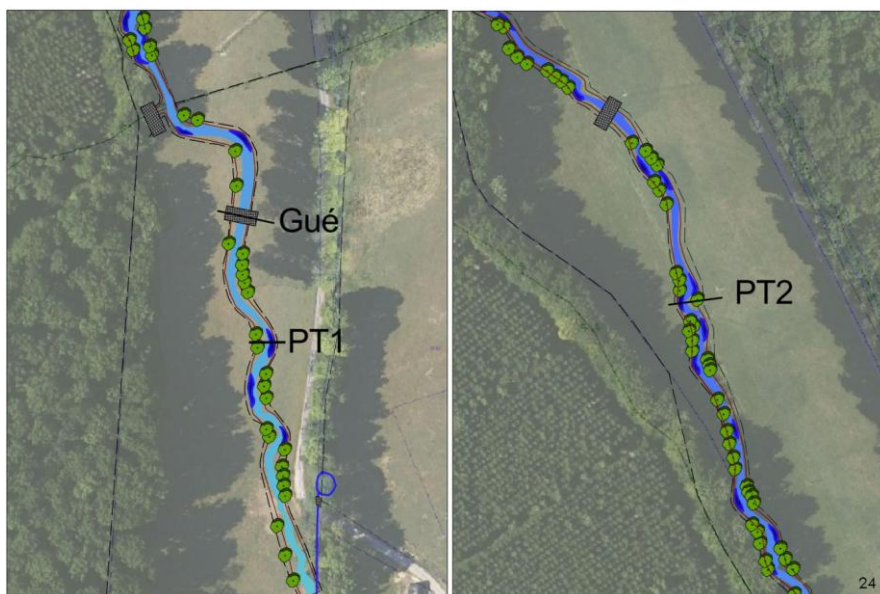




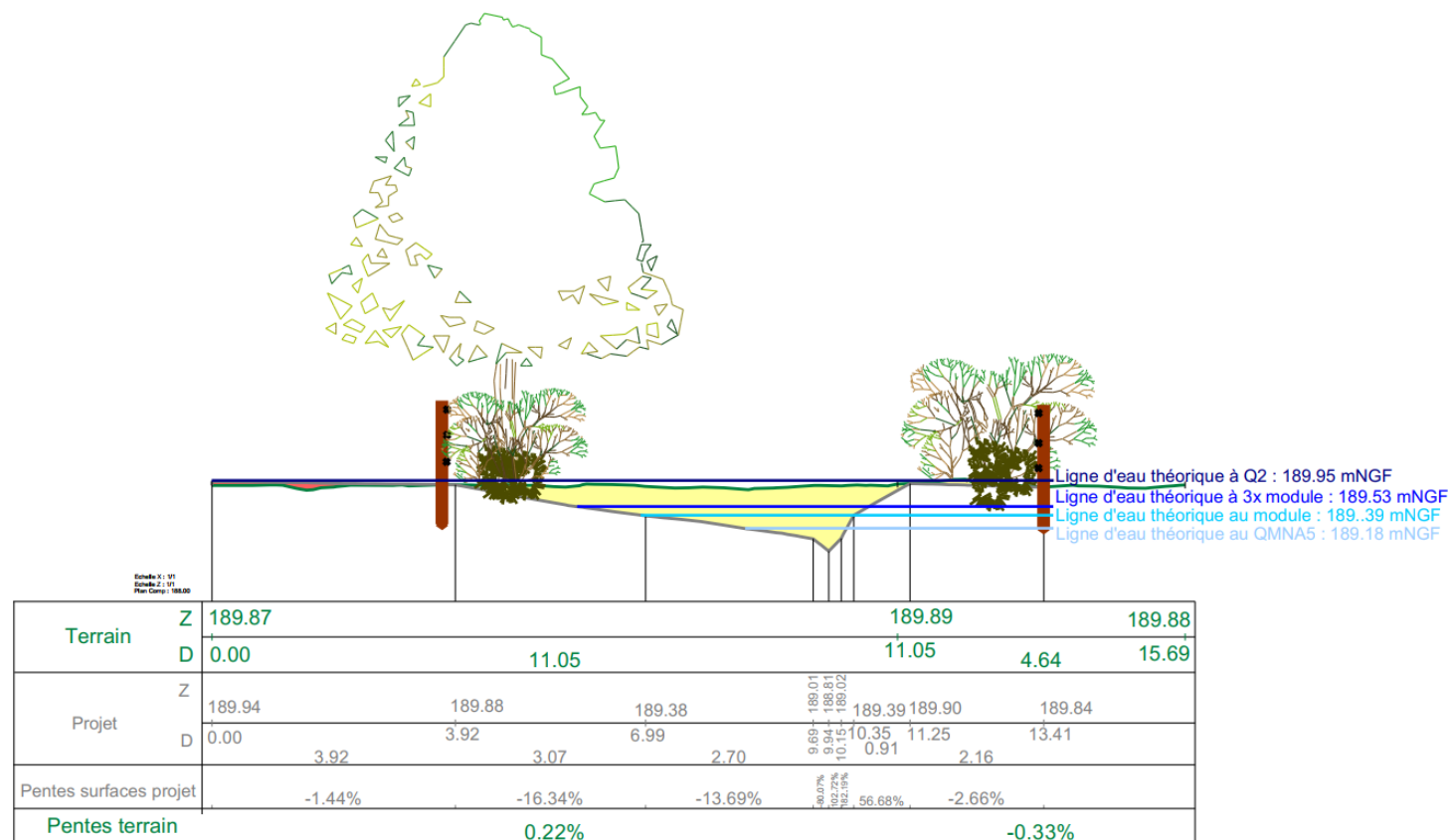
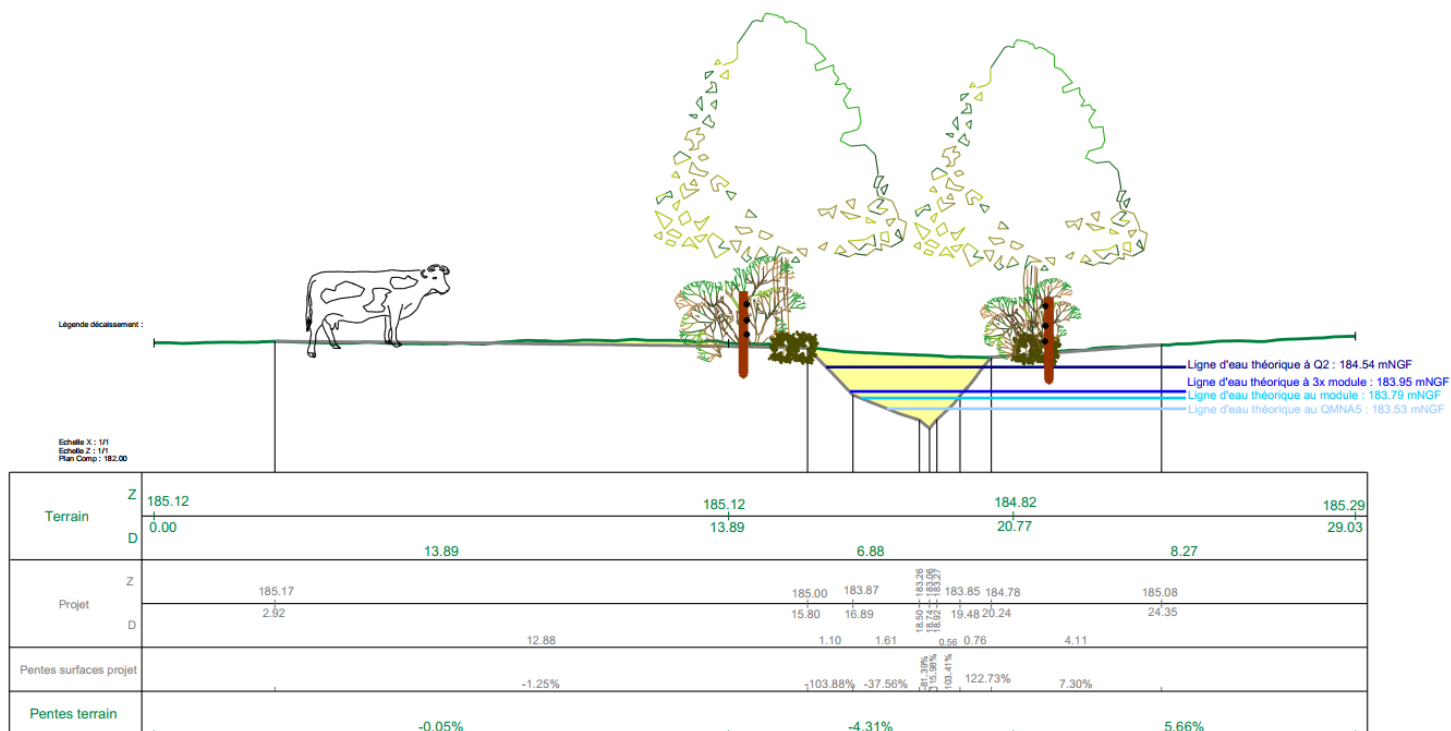
Descriptif du projet issu de l'AVP



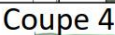
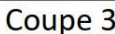
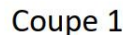
Tracé du futur lit remis en fond de thalweg (1500 ml)



Vue en plan sur un tronçon amont du projet en aval de la ferme



Exemples de profil en travers du futur lit mineur

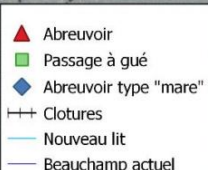


Vue en plan et quelques profils en travers des travaux de comblement de l'ancien lit perché

Clôtures : 4700 ml

Passages à gué : 8

Abreuvoir solaire : 1



Vue en plan et quelques profils en travers des travaux de mise en défens des berges et d'aménagement d'abreuvoirs et passages à qué

Illustrations photographiques des travaux de remise en fond de vallée du ruisseau de Beauchamp au droit de la Ferme de Beauchamp



Terrassement du nouveau lit du Beauchamp (septembre 2025) : lit sinueux avec variation de la largeur du lit, diversité des formes des berges (en pente douce ou plus abruptes dans les concavités des méandres), façonnement de fosses dans les méandres. Le profil en long du lit mineur a une pente moyenne de 0,5 %, avec des variations allant de 0,3% à 0,7%.



Terrassement du Beauchamp aux abords de la magnocariçaie : berge de rive gauche en pente très douce (berge marécageuse) pour optimiser la connexion cours d'eau/zone humide et façonner un habitat rivulaire humide. De grosses mottes de carex ont également été scalpées avec la pelle et disposées sur les banquettes façonnées en berge, afin de permettre l'implantation d'un habitat rivulaire hélophyte rapidement.



Travaux de broyage des rémanents végétaux issus des coupes en ripisylve (trouées le long du lit perché pour permettre ensuite le comblement du lit, coupe dans la ripisylve de l'ancien fossé de drainage de la pâture pour permettre son comblement et coupe en traversée forestière au droit de l'implantation du nouveau lit du Beauchamp). Seuls les branchages ont été broyés ; un agriculteur les a récupérés pour du paillage d'arbres plantés en agroforesterie. Toutes les grumes et charpentières ont été stérés et revendus par l'entreprise pour valorisation énergétique.



Lit du Beauchamp aux abords de la magnocariçaie.



Berge abrupte dans la concavité du méandre, et en pente douce dans sa convexité. Création d'une fosse au cœur du méandre et façonnement de radiers en amont et sortie de méandre. La fosse se met en eau via la nappe alluviale présente à cette profondeur à l'été de septembre.



Le nouveau lit du Beauchamp dans son passage en milieu forestier, après un fort épisode pluvieux (gonflement du débit). Dans la traversée forestière, le lit a été façonné de manière à contourner et conserver les grands chênes et charmes qui y poussent. Ces arbres désormais en ripisylve permettent désormais de jouer leur rôle d'habitats piscicoles ou dans la dynamique fluviale du ruisseau.



Lors du franchissement de la digue amont de l'ancien étang historique en milieu forestier, le lit a été implanté au droit de l'ancien bras de décharge. Au droit de la digue a été trouvé lors du terrassement du lit, cette poutre de chêne taillée avec une encoche centrale qui devait servir de seuil de fond du vannage (encoche dans laquelle venait s'enquiller la vanne). On peut percevoir également des planches qui correspondent à l'ancien vannage.



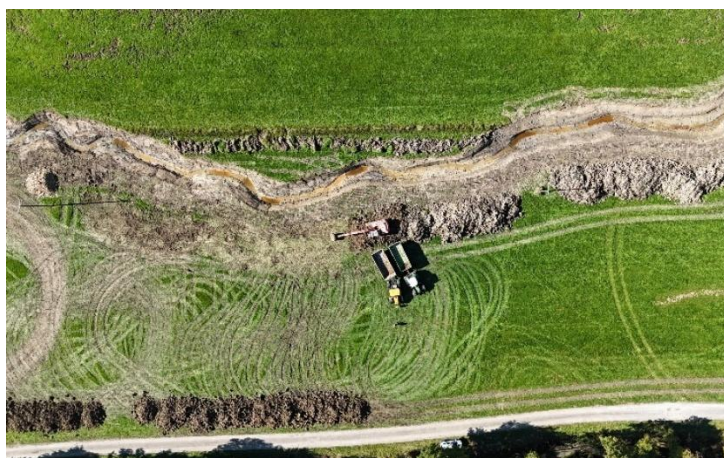
Vue sur le nouveau lit sinueux terrassé sur sa partie aval avant remise en eau et recharge granulométrique. Au centre, la lignée d'arbres correspondant à la ripisylve de l'ancien fossé de drainage qui a été comblé. On perçoit également au 1er plan en rive gauche du nouveau lit, la partie de la digue aval qui a été arasée.



Travaux d'arasement partiel d'une ancienne digue d'étang. Les matériaux serviront au comblement partiel de l'ancien lit, car les matériaux issus du terrassement du nouveau lit suffisent pas pour aménager l'ancien lit tel que défini à l'AVP.



Remise en eau du nouveau lit (début octobre 2025).



Vue aérienne verticale sur le nouveau lit du Beauchamp avant remise en eau et recharge alluvionnaire. Une pelle est en train de charger les bennes avec les matériaux argileux issus du terrassement du nouveau lit. Tous ces matériaux sont mis en cordon le long du chemin. Ils seront ensuite directement repris depuis le chemin pour procéder au comblement partiel de l'ancien lit perché. On peut également discerner toutes les fosses terrassées du nouveau lit (qui se mettent en eau via la nappe alluviale, alors que la remise en eau du nouveau lit n'a pas encore été réalisée).



La même photo du terrassement du nouveau lit vue d'un autre angle : chargement des matériaux argileux excavés pour être disposés le long du chemin en cordon, afin d'être repris ultérieurement pour combler partiellement l'ancien lit.



Vue aérienne depuis l'amont sur le nouveau lit du Beauchamp en fond de vallée. On perçoit les $\frac{3}{4}$ du linéaire remis en fond de vallée.



Recharge granulométrique du Beauchamp. 3 granulométries mises en œuvre pour une diversité maximale des faciès alluvionnaires : du concassé 40-80 mm, du calcaire alluvionnaire « roulé » 10-41,5 mm et des blocs 80-300 mm.



Recharge granulométrique alluvionnaire sur la partie amont du nouveau lit.



Le nouveau lit du Beauchamp à l'extrême amont du tronçon remis en fond de vallée, au niveau de la ferme, après mise en œuvre de la recharge granulométrique.



Travaux de recharge granulométrique après remise en eau du nouveau lit pour caler au mieux les radiers, bancs alluviaux, ... Ici aménagement d'un radier en sortie de fosse et de méandre.



Le nouveau lit du Beauchamp après travaux de terrassement et recharge granulométrique. Les faciès d'écoulement sont très diversifiés : radiers, fosses, plats courants.



Recharge granulométrique en sortie de la traversée forestière.



Le Beauchamp dans son nouveau lit après un fort épisode pluvieux. Turbidité liée aux travaux et berges encore à nues.



Sur cette vue aérienne, le nouveau lit en eau et après recharge alluvionnaire. On perçoit bien les sinuosités du lit mais également les fosses et radiers. Sont également visibles un passage à gué façonné et une mare créée dans la pâture près d'une saulaie.



Point de vue (depuis l'aval) sur le tronçon sinueux aval du Beauchamp remis en fond de vallée après remise en eau et recharge granulométrique. On perçoit également l'ancien fossé de drainage comblé avec sa ripisylve partiellement conservée.



Nouveau lit du Beauchamp aux abords de la saulaie et magnocariçaie de rive gauche. Succession de fosses et radiers, des berges en pente douce avec des banquettes de carex aménagées. Tronçon du nouveau lit avec la plus faible pente (0,3 %) afin de faciliter les débordements et contribuer à une meilleure connexion entre le lit et la zone humide attenante en rive gauche (saulaie et magnocariçaie).



Autre point de vue sur ce tronçon en bordure de zone humide, avec notamment la création d'une banquette marécageuse le long de la saulaie.



3 mares ont été créées en milieu ouvert dans les pâtures pour diversifier les habitats humides. D'autres mares plus forestières sont également prévues dans le comblement partiel de l'ancien lit perché du Beauchamp.



La même mare remplie au pleins-bords.



Illustration d'un passage à gué aménagé sur le nouveau du Bauchamp pour permettre le franchissement du cours d'eau par le bétail et les engins agricoles (tracteur et outils de fenaison) pour les tronçons situés en prairie de fauche. Au total, 8 passages à gué sont prévus. A la fin 2025, 7 des 8 passages à gué étaient aménagés. Viendront également tous les travaux de pose de clôtures pour mettre en défens le nouveau lit ; les passages à gué seront également clôturés lors des travaux de pose de clôtures.



Partie amont à la ferme. Sur cette pâture amont, le bétail à libre accès au cours d'eau et on y constatait une ripisylve très clairsemée ainsi qu'un lit très dégradé par le piétinement. Les travaux prévoient de clôturer toute cette partie amont à la ferme et au tronçon remis en fond de vallée, puis de planter une ripisylve diversifiée. Un passage à gué pour le bétail sera aménagé. A terme, il n'y aura plus d'accès libre du bétail au cours d'eau sur les 2,2 km de cours d'eau restaurés ; la qualité physico-chimique du Beauchamp devrait nettement s'améliorer.



Dépôts des matériaux argileux au sein de l'ancien lit perché avant façonnement de la berge gauche. Au total les 10000 m³ terrassés seront redispisés dans l'ancien lit.



Tronçon aval de l'ancien lit après façonnement de la berge gauche longeant le chemin avec les matériaux issus du terrassement du nouveau lit. La berge est façonnée de sorte à stabiliser la bordure du chemin mais également tout en cherchant à maintenir un chenal sinueux dans cet ancien lit, où un affluent intermittent forestier du versant de vallée vient s'y écouler. Par endroit des mares seront façonnées dans l'ancien lit.

